

**AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 3391-2023-1

Le conseil municipal a adopté, à la séance du 20 février 2023 le projet de règlement 3391-2023-1 modifiant le Règlement sur les conditions d'émission de permis de construire 2370-2010 concernant l'émission de permis de construire sur la rue Alida.

Les principaux objets de ce projet de règlement sont :

Article	Objet	Zones existantes concernées
1	Permettre l'émission de permis de construction sur la rue Alida (rue privée conforme).	Ensemble du territoire

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue **le 14 mars 2023 à 19 h 30**, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Magog, au 7, rue Principale Est, Magog.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, Madame la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement, ainsi que les plans de la zone concernée et des zones contiguës, le cas échéant, peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Magog au www.ville.magog.qc.ca/avispublics. Pour plus d'informations concernant ce projet de règlement, veuillez contacter la Division urbanisme, au numéro 819 843-3333, poste 540.

Donné à Magog, le 21 février 2023



M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière